

INFOCTRI

| Dans ce numéro : | |
|--|---|
| Périodes de dégel | 1 |
| L'impact du dégel sur le réseau routier | 2 |
| Actualité- Coupe en mosaïque | 2 |
| Réseau Ligniculture Québec | 3 |
| La gestion intégrée des ressources- Qu'est que c'est ? | 3 |
| Projets de GIR | 4 |
| Le mois de l'arbre et des forêts | 4 |
| Nouveaux documents disponibles | 4 |
| Colloques et activités | 5 |

Et oui, le printemps est à nos portes! Peut-être cette idée peut-elle nous sembler fausse lorsque l'on jette un petit coup d'œil à l'extérieur ou si vous avez pelleté autant que moi!



Cette période a un impact sur le milieu forestier, surtout au niveau du transport de bois. C'est pourquoi l'INFOCTRI du mois de mars est consacré en partie aux camionneurs. Étant donné que la période du dégel les concernent, il est important qu'ils soient informés des dates. De plus, un colloque forestier aura lieu au mois de mai à propos du transport de bois.

Je vous demanderais d'informer les camionneurs qui travaillent pour vous. Par exemple, vous pourriez laisser des copies de ce bulletin aux balances.

Merci et bonne lecture!

Périodes de dégel

La dernière mise à jour, le 13 février 2002, sur le site Internet du ministère des Transports, donnait les dates de la périodes du dégel au Québec.

« Le Québec couvre un territoire très vaste présentant des conditions climatiques différentes. Le début et la fin de la période de dégel varient d'une région à l'autre. Pour des raisons pratiques, la province a été divisée en 3 zones dont les dates de restriction des charges ont été établies à partir de données statistiques. »

Voici les 3 zones et les périodes de dégel :

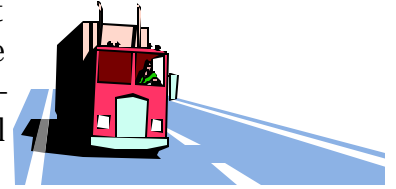
| Zone | Ville et région | Période |
|------|--|---|
| 1 | Sud de la province : Au sud de Ste-agathe des monts, Grand-mère, Québec, Montmagny, Rivière du loup. | 11 mars au 11 mai 2002 À partir de 00 h 01 |
| 2 | Témiscamingue, Réserve faunique Lavérendrye, Lac St-Jean, Côte-Nord et Gaspésie. | 18 mars au 18 mai 2002 À partir de 00 h 01 |
| 3 | Abitibi (au Nord de Rouyn-Noranda et Val d'or), Chapais, Chibougamau. | 25 mars au 25 mai 2002 À partir de 00 h 01 |

Si vous désirez consulter la carte indiquant les limites des 3 zones, vous pouvez aller à l'adresse suivante:

www.mtq.gouv.qc.ca/marchandises/camionnage/charges/degel_zones.htm

L'impact du dégel sur le réseau routier

Tout le monde le sait, les conditions climatiques du Québec sont particulièrement rigoureuses. Le sol gèle à une profondeur qui varie de 1,2 m à 3 m pendant plus de 4 mois. Ce facteur, combiné aux écarts de température et à l'humidité, a des conséquences majeures sur le comportement des chaussées. Les cycles de gel et de dégel contribuent aussi à rendre les chaussées plus vulnérables.



En période de dégel, la route est 40 % plus fragile qu'en temps normal, et un seul camion en surcharge peut lui causer des dommages importants. Au printemps, les couches de matériaux qui constituent la route sont affaiblies par l'accumulation d'eau. Un essieu causera entre 5 et 8 fois plus de dommages qu'en temps normal. Un véhicule en surcharge de 25 % causera un accroissement de près de 150 % des dommages et ce, en tout temps de l'année.

Afin de minimiser la dégradation de la chaussée pendant cette période, le ministère des Transports soumet les transporteurs routiers à une réglementation plus restrictive quant au poids de leurs véhicules. Pour sa part la SAAQ intensifie ses activités de contrôle des véhicules lourds afin de protéger le réseau routier. De 1991 à 1998, l'opération dégel a permis de peser 1 415 329 camions lourds. Un total de 21 960 avis d'infraction relatives à des surcharges ont été émis pendant cette période.

En vertu de la loi, un véhicule en surcharge ne peut reprendre la route tant qu'il ne s'est pas conformé à la réglementation. Le camionneur doit donc mieux répartir la charge sur les essieux ou décharger l'excédent de poids avant de reprendre la route.

Finalement, pendant cette période:

- les opérations de contrôle sont plus nombreuses;
- tout véhicule lourd pris en flagrant délit de surcharge sera déchargé de son excédent avant de reprendre la route.

Bonne route!

* Ces informations proviennent du site Internet du Ministère des Transports

<http://www.mtq.gouv.qc.ca>

Actualité - Coupe en mosaïque

« Québec a décidé d'assouplir de façon notable les nouvelles normes de coupe forestière visant à limiter les coupes à blanc à répétition sur de vastes superficies, normes qu'il s'était engagé à promulguer à la suite du film *L'Erreur boréale*. Donc le pourcentage des nouvelles coupes en mosaïque, censées remplacer les coupes à blanc, se limitera au printemps à 10 % des aires de coupe autorisées, contrairement à 25 % initialement prévu, lors de la commission parlementaire sur le projet de loi 136, à l'automne 2000.

L'échéancier de mise en place des coupes en mosaïque sera désormais le suivant: 10 % au printemps 2002, 25 % au printemps 2003, 40 % en 2004 et plus de 60 % en 2005.

D'autre part, le projet de règlement efface complètement l'exigence jugée centrale par plusieurs groupes fauniques et écologiques, qui imposait aux exploitants forestiers de ne jamais couper plus de 40 % d'une aire forestière productive en 20 ans.

Selon M. Gauvin, de l'AMBSQ, l'adoption d'une limite de coupe maximale de 40 % par unité en 20 ans aurait «un impact économique important, au point de réduire annuellement la coupe forestière de 3 millions de m³», soit presque 10 % de la récolte actuelle. Le ministre Gendron a précisé que cette norme projetée ne serait pas retenue dans le prochain règlement parce qu'à long terme, elle entrerait en conflit avec la réalisation des coupes en mosaïque. »

Qu'en pensez-vous ?

Extrait de l'article « Québec recule devant les forestiers » de Louis-Gilles Francoeur, paru le 1 mars 2002 dans le journal *Le Devoir*.

Réseau Ligniculture Québec

Le 18 février dernier, monsieur Stéphane Gaussiran, coordonnateur régional, présentait aux Midis de la foresterie le Réseau Ligniculture Québec. Voici un résumé de sa présentation, qui est disponible au CTRI si vous la désirez.

La ligniculture consiste à la culture intensive des arbres en vue d'obtenir le maximum de production de bois en un minimum de temps. Pour ce faire, on utilise des essences à croissance rapide tel que le peuplier et des essences génétiquement améliorées comme l'épinette blanche.

Ce projet, d'une durée de 4 ans, a débuté en novembre 2001. Le Réseau Ligniculture Québec a été créé pour faire face au contexte forestier québécois et canadien. Avec l'augmentation du pourcentage des aires protégées et du besoin de diversifier l'utilisation des forêts, il est important de trouver des solutions afin de maintenir l'approvisionnement des usines.

Cinq axes de recherche seront étudiés:

- volet 1: l'amélioration génétique et biotechnologique;
- volet 2: la croissance et le rendement des plantations;
- volet 3: le maintien de la santé de ces plantations;
- volet 4: le maintien de la fertilité du sol;
- volet 5: la stratégie de déploiement et d'implantation des plantations intensives.

Quelle est l'implication de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) dans ce projet? Pour chaque volet, plusieurs projets de recherche seront étudiés par les chercheurs de la chaire AFD. Si vous désirez avoir la liste de ces projets de recherche vous pouvez communiquer avec le CTRI..

Pour avoir plus d'information sur le Réseau Ligniculture Québec communiquer avec Stéphane Gaussiran, soit par téléphone au (819) 762-0971 poste 2549 ou par courriel à stephane.gaussiran@uqat.quebec.ca

La gestion intégrée des ressources - Qu'est ce que c'est ?

De plus en plus, dans notre langage forestier, on parle de la gestion intégrée des ressources. Certains vous parleront de gestion intégrée des ressources (GIR), et d'autres, de consultations publiques. Quelle est la différence entre les deux?

Premièrement, la gestion intégrée des ressources a comme objectif la planification d'un territoire en tenant compte des besoins et contraintes de tous les utilisateurs de ce territoire. Elle peut prendre différentes formes :

✓ La **table de concertation** consiste à regrouper les utilisateurs d'un territoire afin de planifier l'aménagement multiressources de ce dernier. Avec cette démarche, on doit arriver à un consensus des utilisateurs. C'est la méthode la plus complexe et qui demande le plus d'implication et de coopération.

✓ La consultation publique se subdivise en deux modèles. La **consultation publique traditionnelle** consiste à mettre un avis de consultation dans les journaux. La **table de consultation sur invitation** consiste à inviter les utilisateurs d'un territoire à faire part de leurs besoins et préoccupations, aux industries forestières, pour l'aménagement du territoire. Le consensus n'est pas obligatoire et la décision finale revient aux bénéficiaires de CAAF.

Projets de gestion intégrée des ressources (GIR)

Le CTRI participe activement à plusieurs projets de gestion intégrée des ressources, en région. Le CTRI participe à deux tables de concertation: la première étant pour le territoire du lac Obalski, près d'Amos, et la deuxième pour le territoire du lac Turgeon, près de La Sarre. Nous assistons aussi les bénéficiaires de CAAF de l'aire commune 86-01, à la mise en œuvre d'une table de consultation sur invitation pour la modification du PQAF. Nous assistons également le service forêt de la MRC d'Abitibi dans son processus de consultation publique par invitation, pour la révision du PGAF pour les blocs de lots intramunicipaux. Le CTRI pourrait être actif prochainement dans de nouveaux projets de gestion intégrée.

Le CTRI agit comme organisme neutre dans ces projets; il aide à la coordination des rencontres et offre ses services en tant que conseiller forestier et de vulgarisateur pour les utilisateurs, si nécessaire. Avec ces projets, nous espérons développer une expertise transférable en gestion intégrée des ressources ainsi que des outils adaptés aux divers modes de participation publique qui permettront de déterminer les coûts réels d'une telle démarche.

Le mois de l'arbre et des forêts

Comme à toute les années, plusieurs projets se déroulent en région, à l'occasion du mois de l'arbre et des forêts, qui a lieu du **1 au 31 mai**.

Si vous avez des projets à proposer pour cette occasion et bien vous avez jusqu'au **vendredi 22 mars 2002**, pour faire vos demandes à l'Association Forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT). Pour avoir tous les formulaires de demande et de description de projet, rendez-vous sur le site de l'AFAT, à l'adresse: www.afat.qc.ca/semaine.htm.



De plus, si vous désirez avoir des cèdres pour embellir votre propriété et en même temps participer à une activité de financement, afin d'encourager votre association régionale, et bien vous trouverez un bon de commande sur le site de l'AFAT. Vous avez jusqu'au 3 mai 2002, pour passer votre commande.

Nouveaux documents disponibles (acrobat reader)

- 1) Publication, **L'entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les cris du Québec**, Gouvernement du Québec, février 2002, 111 p.
- 2) Publication, **Les écosystèmes forestiers exceptionnels du Québec**, ministère des Ressources naturelles, 2001, 16 p.
- 3) Publication, **Utilisation à court terme de trois types de forêt résiduelle par le lièvre d'Amérique en forêt boréal**, Université du Québec à Rimouski pour le MRN et FAPAQ, Marianne Cusson, Martin-Hugues Saint-Laurent, Jean Ferron, Alain Caron, juin 2001, 82 p.
- 4) **Répertoire des projets de recherche 2001-2002**, ministère des Ressources naturelles, 2001, 87 p.
- 5) Publication, **Indicateurs de perturbations physiques du sol - volet ornière**, ministère des Ressources naturelles, Alain Schreiber, Jean-Pierre Jetté, France Savard, Avril 2000 31 p.
- 6) Publications, **Politique d'évaluation des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds**, SAAQ, Août 1999, 107 p.



Vous désirez recevoir un document? Dans ce cas écrivez-moi et je vous l'enverrai.

Colloques et activités

Colloque sur l'aménagement forestier et le feu

Quand et où : 9 au 11 avril 2002 à Chicoutimi

Pour plus d'information sur le déroulement de colloque voici l'adresse : www.mrn.gouv.qc.ca/colloquefeu/programme.asp

Colloque : Être dans le coût en transport forestier

Quand et où : 1 et 2 mai 2002 à Trois-Rivières

Pour plus d'information sur le programme du colloque ainsi que pour vous inscrire voici l'adresse : www.aqtr.qc.ca/collforestier.html ou www.aqtr.qc.ca/progforestier.pdf ou communiquer avec Sharon Clavet au (514) 523-6444 poste 308 ou par Fax (514) 523-2666.

49e Congrès annuel de l'AMBSQ : « Innovations d'aujourd'hui: marchés de demain »

Quand et où : 8 au 10 mai 2002 à Québec

Pour plus d'information voici l'adresse : www.sciage-lumber.qc.ca/francais/new/index.html ou par téléphone au (418) 657-7916.

Colloque de la table régionale de concertation en recherche-développement et transfert technologique

Quand et où : 23 et 24 mai 2002 à Maniwaki

Pour plus d'information et pour vous inscrire voici l'adresse : www.iqaff.qc.ca

Suggestions, idées, commentaires,...

Vous avez des suggestions ou des commentaires à nous faire part, vous avez une idée brillante à faire partager, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Vous cherchez ou désirez plus d'information sur un sujet, envoyez-nous un message et nous tenterons de trouver soit l'information, soit la personne ressource, qui vous sera utile.

Finalement, vous voulez informer les gens sur vos projets en cours, c'est simple vous nous écrivez un court résumé (env. 1/2 page - max 1 page) et il nous fera plaisir de l'inclure dans notre prochain bulletin.

N.B. Si vous connaissez des gens qui seraient intéressés de recevoir ce bulletin d'information, dites-leur de nous faire parvenir leur courriel.

Sondage - dernière chance

Dernier chance pour nous faire parvenir le sondage sur le « **code de pratiques forestières** » que nous vous avons envoyé dans l'INFOCTRI de février.

Nous vous rappelons que ces données, nous serons très utile pour la production de ce document. Nous ne voulons pas seulement produire un document général, mais plutôt un document répondant aux besoins la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Merci pour votre participation.



Centre Technologique en résidus industriels

Isabelle Fortin, Ing. f
Agente de développement technologique
751, 4e Rue Est
Amos, Québec
J9T 3Y7

Téléphone : (819) 732-1717
Télécopie : (819) 732-5459
infoctri@csharricana.qc.ca
isabelle.fortin@csharricana.qc.ca

Un lien direct avec votre
milieu forestier